

Bulletin d'information de Pluduno



Nettoyage du bourg et des sites de tri sélectif de la commune le mardi 12 avril

PLUDUNO en photos!





Sainte-Croix-aux-Mines, la ville jumelée de Pluduno, à découvrir le week-end de l'Ascension!

Des U15 filles du PAFC ont également joué la finale. Elles terminent 2^{ème} derrière En Avant Guingamp.





Monsieur le maire aux côtés des aînés du club du Bois-es-Fènes



BUDGET 2022

Le conseil municipal a voté le budget 2022 et vous avez en résumé les grands chapitres en fonctionnement et en investissement dans le tableau joint.

- Tout d'abord, nous bénéficions cette année d'un bon report de l'année 2021 avec un excédent de fonctionnement de 168 k€. Nous allons être vigilants et surveiller nos charges compte tenu du contexte et des hausses annoncées des dépenses d'énergie notamment. La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat est stable à 265 k€ et les recettes de la fiscalité locale progressent toujours légèrement par les bases plus importantes en nombre. Cette année encore, les taux des impôts locaux sont maintenus au même niveau, il n'y aura donc pas d'augmentation sur vos avis d'imposition liée aux décisions communales. Nos nous permettent d'envisager autofinancement de près de 600 k€ pour financer nos projets.
- En investissement, le programme majeur de cette année 2022 sera la construction d'une cuisine centrale et d'un restaurant scolaire à l'école Magellan. Ce programme répond à la progression des effectifs, à la nécessité d'un meilleur accueil des enfants et à l'amélioration des conditions de travail du personnel communal. Cela permettra aussi de séparer la cuisine scolaire de celle de la salle polyvalente et ainsi répondre aux exigences grandissantes des règles sanitaires. Nous sollicitons plusieurs subventions sur ce projet afin de limiter l'impact sur nos finances et nous espérons atteindre les 50%.

Mairie 8 place Abbé Oléron 22 130 PLUDUNO

- © 02.96.84.13.79 B 02.76.01.31.12
- contact@pluduno.frwww.pluduno.fr

<u>Heures d'ouverture :</u> **Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :**

de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h

Samedi:

de 9h à 12h sauf août **Jeudi :**

fermée toute la journée.

Imprimeur gérant :
Maxime LEBORGNE
Equipe de rédaction :
Elodie COMMAULT, Marie-José FAGUET,
Nicole VILLER, Philippe PLARD, Magalie
TEILLET, Alix CHOLLET, Aurélie DUPAS,
Daniel LEVÊQUE
Photo de couverture :
Philippe PLARD
Distribution :
Philippe MAITRALAIN

Pour les autres programmes importants, on peut citer l'aménagement de l'avenue des Erables, des améliorations à la salle polyvalente avec un local de rangement plus grand et accessible.

Le conseil municipal a aussi décidé d'augmenter les capacités d'accueil au local mis à disposition de l'association « Trois fois rien », sensible au fait que ces bénévoles apportent un soutien et une aide à des gens souvent en difficulté mais offrent aussi une possibilité aux objets d'être recyclés plutôt que jetés.

Pour financer ces projets, nous complèterons l'autofinancement et les subventions par le recours à un emprunt bancaire. Notre dette par habitant est de 349€ pour une moyenne nationale à 684€ et nous avons des remboursements qui arrivent à leur terme cette année.

Loïc REVEL

Adjoint chargé des finances

PLUDUNO BUDGET GENERAL 2022

11 Générales	388 200	19%	70 Produits services	111 800	5%
12 Personnel	715 000	34%	73 Impôts & taxes	938 250	45%
14 Atténuations produits	159 996	8%	64 Atténuations charges	20 000	1%
65 Autres charges	160 968	8%	72 Travaux en régie	41 000	2%
66 Financières	16 000	1%	74 Dotations	694 651	33%
67 Exceptionnelles	1 000	0%	75 Autres produits	99 425	5%
68 Amortissements	35 000	2%	02 Excédent antérieur	168 634	8%
68 Provisions	96	0%	77 Exceptionnelles	0	0%
Prélèvement	597 500	29%	76 Financiers + except.	0	0%
Total	2 073 760	100%		2 073 760	100%

Investissement		Vente camion	2 300
		Vente bâtiment	135 000
		Ventes terrains	50 000
		Amortissements	35 000
		Taxe aménagt	15 000
Equipements RAR	315 248	Réserve	377 914
Equipements	2 351 200	F.C TVA	38 600
Rembt emprunts	144 500	Subventions	698 500
Dépôts, cautions	2 000	Subventions RAR	14 500
Destructive of the state of		Emprunt	923 800
		Dépôt	2 000
Solde antérieur	77 166	Autofinancement	597 500
Total	2 890 114		2 890 114

TOTAL BUDGET	4 963 874	4 963 874

ECHOS du conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2021

Etaient présents : Maxime LEBORGNE, Loïc REVEL, Nicole VILLER, Isabelle JOUFFE, Bernard CHRETIEN, Pierrick LORY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Philippe PLARD, Alix CHOLLET, Magalie TEILLET, Angélique LE VERGE, Isabelle GUILBAUD, Aurélie LEMARCHAND et Aurélie DUPAS, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Vincent CHESNAIS (ayant donné pouvoir à Maxime LEBORGNE), Michel VACHER (ayant donné pouvoir à Bernard CHRETIEN), Vincent PERROQUIN (ayant donné pouvoir à Isabelle JOUFFE) et Michel RAFFRAY

Secrétaire de séance : Aurélie DUPAS

PROGRAMME DE VOIRIE 2022

Bernard CHRETIEN, Adjoint au Maire, présente les propositions de travaux de voirie qui pourraient être inscrits au programme de Dinan Agglomération pour l'année 2022.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Vu les choix faits par la commission voirie,

Le Conseil Municipal décide de proposer à Dinan Agglomération de réaliser les travaux de réfection des voies suivantes :

- Voie communale n° 3 Le Bois Es Fenès-La Croix Landière
- Voie communale n° 5 La Rouvrais-Limite Landébia
 - Voie communale n° 59 La Flouriais
 Voie communale n° 34 La Flouriais

Pour un montant estimatif de 77 144,50 € H.T. (92 573,40 € TTC).

LIAISON DOUCE LA MILLIERE-LIDL— CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DÉPARTEMENTAL

Bernard CHRETIEN, Adjoint au Maire, rappelle le projet d'aménagement de « La Millière » vers Plancoët (Lidl).

Cette voie étant départementale (RD n° 768), il convient de passer une convention avec le Conseil Départemental pour l'occupation du domaine public. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide la réalisation de ces travaux le long de la RD n° 768 et de passer une convention avec le Conseil Départemental des Côtes d'Armor pour l'occupation du domaine public.

LOTISSEMENT DU HAUT BOURG—CESSION DE VOIRIE A MME REGINE LEGEAY

Bernard CHRETIEN, Adjoint au Maire, fait part d'un courrier reçu de Madame LEGEAY, habitant dans le lotissement du Haut Bourg (3 rue Anjéla Duval). Elle souhaite acquérir une portion de la parcelle cadastrée section ZD n° 303 longeant sa propriété (entre la voie de circulation et sa limite de propriété).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de céder une partie (62 m²) de la parcelle cadastrée section ZD n° 303 à Madame Régine LEGEAY-GANDAIS au prix de 1 euro le m²

ACQUISITION PARCELLE CASTREE SECTION AB N°131 RUE DE LA FORGE

Monsieur le Maire informe qu'une partie de la voie de la rue de la Forge appartient toujours à Madame Jeannine VIGHETTI et sa famille. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Afin de régulariser la situation, le Conseil Municipal : DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée section AB n° 131, rue de la Forge, aux Consorts VIGHETTI, au prix de 1 euro le m²

Travaux, environnement et achats

Lotissement du Guébriand :

De nombreuses maisons sont en cours de construction. Tous les lots sont réservés et dans quelques semaines, les premières maisons seront livrées à leurs propriétaires.



• Avenue des Erables :

Après une réunion de présentation du projet de l'aménagement, validé par les riverains, l'effacement des réseaux est arrivé dans sa phase finale. La mise à niveau des canalisations d'eau potable va arriver fin mai, début juin. Les travaux de voirie sont programmés pour début octobre pour une livraison début 2023. Merci à tous les riverains pour leur compréhension.

Local technique Rue du Val :

L'aménagement extérieur est terminé et la mise en place des rangements intérieur est en cours.

Nous allons pouvoir transférer une bonne partie des éléments de l'ancien dépôt, pouvoir le nettoyer et commencer les travaux pour augmenter la surface du magasin « Trois fois rien ».



Bernard CHRETIEN

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2022

<u>Etaient présents</u>: Maxime LEBORGNE, Loïc REVEL, Nicole VILLER, Vincent CHESNAIS, Isabelle JOUFFE, Bernard CHRETIEN, Michel RAFFRAY, Pierrick LORY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Michel VACHER, Philippe PLARD, Alix CHOLLET, Magalie TEILLET, Isabelle GUILBAUD, Vincent PERROQUIN, *formant la majorité des membres en exercice.*

<u>Etaient excusées</u>: Angélique LE VERGE (ayant donné pouvoir à Isabelle JOUFFE), Aurélie LEMARCHAND (ayant donné pouvoir à Michel RAFFRAY) et Aurélie DUPAS (ayant donné pouvoir à Nicole VILLER).

Secrétaire de séance : Loïc REVEL

AVIS SUR L'ADHÉSION DE BEAUSSAIS-SUR-MER À DINAN AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré,

A la majorité (17 voix POUR, 2 abstentions et 0 voix CONTRE), le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement à l'extension du périmètre de Dinan Agglomération à la commune de Beaussaissur-Mer.

APPROBATION DE LA CONVENTION DE DÉMATÉRIALISATION DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DES SOLS

Depuis 2015, Dinan Agglomération et les communes ont conventionné sur la délégation de l'instruction des autorisations d'urbanisme. En 2018, la convention a été revue pour intégrer le principe de refacturation du service aux communes.

A partir du 1er janvier 2022, l'obligation de permettre la saisine par voie électronique (SVE) des autorisations d'urbanisme implique des modifications dans le fonctionnement du logiciel et organisationnelles entre le service instruction de Dinan Agglomération et les communes pour mettre en œuvre cette dématérialisation.

Ainsi, il est proposé l'établissement d'une nouvelle convention et ses annexes (jointes à la délibération). La convention fait état des changements sur la répartition des tâches entre le service instructeur de Dinan Agglomération et les communes. Ces tâches sont détaillées dans l'annexe n°1 pour venir préciser les manipulations en faisant référence à des tutoriels. Une 2ème annexe correspond au règlement de mise en commun du logiciel, qui a été complété par des applications spécifiques nécessaires à la dématérialisation, et le volet Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

La convention doit être adaptée à chaque commune en fonction de ce qu'elle souhaite instruire en interne : Certificat d'Urbanisme d'information (CUa), Déclaration Préalable (DP) simple.

Ainsi la commune souháite instruire les Certificats d'Urbanisme d'information (CUa) et les Déclarations Préalables (DP) simples.

Aucun changément n'est envisagé sur le volet facturation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver la convention et ses annexes

DINAN AGGLOMERATION—ADOPTION DU NOUVEAU PACTE FISCAL ET FINANCIER

Suite à la validation du nouveau pacte fiscal et financier au Conseil Communautaire du 20 décembre 2021, il est demandé aux communes membres de l'Agglomération de délibérer sur ce pacte fiscal.

Monsieur le Maire présente ce pacte fiscal 2021-2026 :

Dinan Agglomération a validé en septembre 2018 un pacte fiscal et financier solidaire construit autour de 5 axes principaux :

- Les fonds de concours

- La dotation de solidarité communautaire

- Le reversement des IFER éoliens et centrales photovoltaïques

- Le reversement du produit de foncier bâti communal perçues sur les zones d'activités communautaires

- Le reversement de la taxe d'aménagement perçues sur les zones d'activités communautaires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adopter le Pacte Fiscal et Financier Solidaire (PFFS) annexé à la présente délibération

DINAN AGGLOMERATION—RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS

Considérant que la compétence relative à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés est exercée par Dinan Agglomération,

Considérant que l'élaboration du rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets a pour objectif de renforcer la transparence et l'information dans la gestion des services aux usagers.

Considérant que le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés au titre de l'année 2020 a été adopté par le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération, le 29 novembre 2021, après présentation auprès des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

Après avoir examiné le rapport et la note liminaire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte de ladite présentation et précise que le rapport sera mis à disposition du public.

AMÉNAGEMENT AVENUE DES ERABLES— CONSULTATION DES ENTREPRISES ET FINANCEMENT

Bernard CHRETIEN, Adjoint au Maire, présente l'esquisse d'aménagement de l'Avenue des Erables préparé par le Cabinet QUARTA, maître d'œuvre. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal valide l'esquisse d'aménagement présenté, décide de lancer la consultation des entreprises pour la réalisation de ces travaux et décide de déposer des demandes de subvention auprès des organismes susceptibles de financer ce projet.

TRAVAUX EMPIERREMENT DEVANT LE LOCAL RUE DU VAL

Le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise LANSARD de Pluduno pour des travaux d'empierrement devant le local rue du Val pour un montant de 3 260,00 € H.T. (3 912,00 € TTC).

RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE PARCELLE FUTURE CUISINE CENTRALE

Monsieur le Maire explique que, dans le cadre de l'étude pour la construction de la future cuisine centrale scolaire sur le terrain mitoyen de l'école Magellan, il convient de réaliser le relevé topographique de cette parcelle.

topographique de cette parcelle. Le Conseil Municipal décide de valider le devis du Cabinet MEISTER de Lamballe pour le relevé topographique de la parcelle cadastrée section ZM n° 509 pour un montant de 1 000,00 € H.T. (1 200,00 € TTC).

ACQUISITION DE CAPTEURS DE CO2— PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ÉTAT

Monsieur le Maire informe de la participation possible de l'Etat au financement de capteurs CO2 dans les écoles publiques.

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de 14 capteurs de CO2 pour les écoles et restaurants scolaires pour un montant de 419,86 € TTC et solllicite l'aide de l'Etat pour l'acquisition de capteurs de CO2 pour l'école Magellan.

TRAVAUX CUISINE CENTRALE / RESTAURANT SCOLAIRE / SALLE DE MOTRICITÉ—DEMANDE DE DETR

Monsieur le Maire rappelle le projet des travaux de la cuisine centrale scolaire/restaurant scolaire et salle de motricité et propose de demander l'aide financière de l'Etat pour ce dossier.

Le Conseil Municipal sollicite l'aide de l'Etat pour la réalisation de ces travaux par la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et valide le plan de financement prévisionnel.

AMÉNAGEMENT COUR DE L'ÉCOLE MAGELLAN-DEMANDE DE SUBVENTION À LA RÉGION BRETAGNE

Monsieur le Maire informe avoir sollicité un accompagnement de la Région pour les travaux d'aménagement de la cour de l'école Magellan.

Cette opération pourrait être soutenu dans le cadre du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne » 2021 à hauteur de 15 500 €.

Le Conseil Municipal sollicite l'aide de la Région pour les travaux d'aménagement de la cour de l'école Magellan dans le cadre du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne » 2021.

TARIFS CONCESSION CIMETIERE & RÉPARTITION DES RECETTES ENCAISSÉES

Nicole VILLER, Adjointe au Maire, présente un récapitulatif des tarifs des concessions appliqués dans le cimetière communal. Une répartition des recettes encaissées s'applique de la manière suivante : 2/3 sur le budget Principal et 1/3 sur le budget Ccas.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal valide ces tarifs et cette répartition des recettes

Cav	eau	Columbarium	Cavurne		persion cendres
15 ans	30 ans	5 ans	5 ans	Simple	Avec plaque souvenir
35.00€	80.80€	150.00€	110.00€		50.00€
Pour 2 m	Pour 2 m ²	Coffre 4 urnes funéraires	Pour 4 urnes funéraires		La pose et la gravure de la plaque sont à la charge du deman- deur

PARTICIPATION FINANCIÈRE À LA COMMUNE DE PLANCOÊT—EMPLOI D'ENTRAINEUR AU PAFC

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la Mairie de Plancoët de demande de participation financière dans le cadre de la convention tripartite pour l'emploi d'un éducateur au sein du Plancoët Arguenon Football Club (PAFC).

Il rappelle que la convention tripartite avec Dinan Agglomération conclue pour 3 ans précédemment avec la Commune de Pluduno a été renouvelée pour la même durée avec la Commune de Plancoët.

Cette dernière demande une participation financière aux communes de résidence des licenciés U6 à U19 à hauteur de 45 euros par jeune. La différence entre les participations récoltées et la

La différence entre les participations récoltées et la somme payée par Plancoët au titre de la convention tripartite sera partagée entre les communes de Pluduno et Plancoët.

Le Conseil Municipal accepte de verser à la commune de Plancoët une participation annuelle de 45 euros par licencié U6 à U19 résidant sur la commune et accepte le principe du partage à part égale entre les deux collectivités de la différence entre les participations récoltées auprès de l'ensemble des communes et la somme payée par Plancoët au titre de la convention tripartite.

BORNAGE ET VENTE PARCELLES RUE DE LA SCIERIE

Le Conseil Municipal décide de valider le devis du Cabinet GEOMAT de Fougères pour le bornage des deux terrains à vendre rue de la Scierie pour un montant de $1\,500,00\,\in$ H.T. $(1\,800,00\,\in$ TTC). Suite à ce bornage, les deux terrains seront vendus au prix de 60 euros le m^2 .

Les comptes rendus complets sont consultables en mairie

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2022

Etaient présents : Maxime LEBORGNE, Loïc REVEL, Nicole VILLER, Vincent CHESNAIS, Isabelle JOUFFE, Bernard CHRETIEN, Michel RAFFRAY, Pierrick LORY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Michel VACHER, Philippe PLARD, Alix CHOLLET, Magalie TEILLET, Angélique LE VERGE, Vincent PERROQUIN, Aurélie LEMARCHAND, Aurélie DUPAS, formant la majorité des membres en exercice.

Etait excusée : Isabelle GUILBAUD (ayant donné pouvoir à Isabelle JOUFFE)

Secrétaire de séance : Nicole VILLER

BUDGETS

Considérant la conformité des comptes de gestion avec les comptes administratifs 2021, le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion pour les budgets suivants n'appellent aucune observation.

Budget principal

Section fonctionnement:

	2021	R.A.R.	TOTAL
Dépenses	1 425 424,59 €		1 425 424,59 €
Recettes	1 971 972,46 €		1 971 972,46 €
Résultat	546 547,87 €		546 547,87 €

Section investissement:

	2021	R.A.R.	TOTAL
Dépenses	1 038 174,31 €	315 248,00 €	1 353 422,31 €
Recettes	961 008,29 €	14 500,00 €	975 508,29 €
Résultat	- 77 166,02 €	- 300 748,00 €	- 377 914,02 €

RESULTAT GLOBAL

469 381,85 €	-300 748,00 €	168 633,85 €

Le Conseil Municipal donne son accord pour affecter les résultats suivants au Budget Primitif Communal 2022 :

Déficit_d'investissement (art. 001) : 77 166,02 € Affectation à la réserve (art.1068) : 377 914,02 € Excédent de fonctionnement (art. 002) : 168 633,85 €

Budget annexe lotissement du Haut Bourg

Section fonctionnement:

	2021	TOTAL
Dépenses	74 864,48 €	74 864,48 €
Recettes	30 638,81 €	30 638,81 €
Résultat	44 225,67 €	44 225,67 €

Le Conseil Municipal donne son accord pour affecter le résultat suivant au Budget Primitif lotissement du Haut Bourg 2022 :

Excédent de fonctionnement (art. 002): 44 225,67 €

Budget annexe lotissement du Guébriand

Section fonctionnement

	2021	TOTAL
Dépenses	665 343,33 €	665 343,33 €
Recettes	665 343,33 €	665 343,33 €
Résultat	0,00 €	0,00 €

Section investissement:

	2021	TOTAL
Dépenses	750 000,00 €	750 000,00 €
Recettes	150 359,34 €	150 359,34 €
Résultat	599 640,66 €	599 640,66 €

RESULTAT GLOBAL

599 640,66 €	599 640,66 €

Le Conseil Municipal donne son accord pour affecter le résultat suivant au Budget Primitif Lotissement du Guébriand 2022 :

Excédent d'investissement (art. 001) : 599 640,66 €

<u>Budget annexe lotissement du Clos de la Guérande</u>

Le Conseil Municipal prend acte qu'aucune écriture n'a été passée sur l'exercice 2021.

MAITRISE D'ŒUVRE ET ETUDE INCIDENCE LOI SUR L'EAU DU LOTISSEMENT DU CLOS DE LA GUÉRANDE—CHOIX DU CABINET

Monsieur le Maire rappelle la consultation lancée pour la mission de maîtrise d'œuvre et d'étude d'incidence Loi sur l'eau du futur Lotissement du Clos de la Guérande.

Suite aux entretiens du 3 février dernier avec les trois cabinets présélectionnés,

Vu l'avis de la Commission d'ouverture des plis, Le Conseil Municipal décide de retenir le cabinet QUARTA de Saint-Brieuc pour cette mission, accepte le montant de leurs honoraires s'élevant à :

- 17 650 € H.T. (21 180 € TTC) pour la tranche ferme

- et 10 750 € H.T. (12 900 € TTC) pour la tranche optionnelle

Soit un total de 28 400 € H.T. (34 080 € TTC)

LOTISSEMENT DU CLOS DE LA GUÉRANDE— INDEMNITÉ D'ÉVICTION

Monsieur le Maire rappelle l'acquisition en cours par la commune des parcelles cadastrées section ZD n° 41, 42 et 43 pour y implanter le futur lotissement communal du Clos de la Guérande.

Il propose de verser une indemnité d'éviction en dédommagement aux agriculteurs exploitants ces terres à hauteur de 0,40 € le m².

Le Conseil Municipal décide de verser une indemnité d'éviction à hauteur de :

Pour le Gaec ROBERT (La Rougerais) : 2 924,20 €
Pour l'Earl CHESNAIS (Les Villes Battais) =

4 076,60 €

TRAVAUX CUISINE CENTRALE / RESTAURANT **SCOLAIRE / SALLE DE MOTRICITÉ**

- MISSION DE CONTRÔLE

Après étude des offres reçues,

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre faite par le Cabinet SOCOTEC de Saint-Brieuc, pour la mission de contrôle des travaux de la cuisine centrale, du restaurant scolaire et de la salle de motricité de l'école Magellan, pour un montant de 6 900,00 € H.T. (8 280,00 € TTC).

- MISSION COMPLÉMENTAIRE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 25 novembre 2021, le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la cuisine centrale, du restaurant scolaire et de la salle de motricité de l'école Magellan, été attribué au Cabinet VIOLI ARCHITECTES d'Hillion. Le montant des honoraires validé s'élevait à 78 400 € correspondant à la mission de base.

Il propose d'y ajouter la mission complémentaire (Phases DIAG, EXE et OPC) pour un montant de Ì2 828 € H.T.

Le Conseil Municipal décide de valider la mission complémentaire de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet VIOLI Architectes pour un montant de 12 828 € H.T. Le montant total du marché s'élève donc à 91 228 € H.T. (109 473,60 € TTC).

TRAVAUX LOCAL RUE DU VAL -**DEVIS POINT P**

Le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise POINT P de Plancoët pour la fourniture de matériaux (fibre) pour les travaux du local rue du Val pour un montant de 1 687,86 € H.T. (2 025,44 € TTC).

ACQUISITION PARCELLE CADASTRÉE SECTION ZL N°65 RUE DU VAL (EN PARTIE) A **JEAN-YVES MERDRIGNAC**

Monsieur le Maire rappelle la location en cours par la Commune du bâtiment situé rue du Val appartenant à Jean-Yves MERDRIGNAC.

négociations ont été engagées avec le propriétaire pour l'acquisition de ce bâtiment et d'une partie de terrain l'entourant.

Le Conseil Municipal décide d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée section ZL nº 65, rue du Val, à Jean-Yves MERDRIGNAC, au prix total de 8 000 euros, hors frais de Notaire.

VENTE BÂTIMENT COMMUNAL ANCIENNE MAIRIE - 13 RUE CHATEAUBRIAND

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 16 septembre 2021, le Conseil Municipal proposait la vente du bâtiment communal (ancienne mairie, associations), situé 13 maison des rue Chateaubriand, à M. Jean-Baptiste LE POTTIER, au prix de 150 000 €.

Après échanges et négociations avec l'intéressé, Monsieur le Maire propose de baisser le prix proposé à 135 000 €.

Vu l'avis du service du Domaine, Sous réserve de l'octroi d'une licence de transfert délivrée par le Directeur de l'Agence Régionale de Santé au visa de l'article L 5125-18 du Code de la Santé Publique,

Le Conseil Municipal accepte la vente du bâtiment communal (ancienne mairie/maison des associations) issu de la parcelle cadastrée section AB n° 54, situé au nº 13 rue Chateaubriand, à M. Jean-Baptiste LE POTTIER, ou au profit de toute personne morale dont il serait le ou l'un des associés fondateurs, au prix de 135 000 euros,

Le terrain et le 2ème bâtiment nommé salle Chateaubriand restent propriété de la Commune, Un nouvel accès à la salle Chateaubriand côté parking sera à aménager.

TRAVAUX AGRANDISSEMENT LOCAL **MAGASIN TROIS FOIS RIEN**

Bernard CHRETIEN, Adjoint chargé des travaux, rappelle le projet d'aménagement du local rue de la Scierie pour l'extension du magasin « Trois fois rien ». Une consultation a été lancée pour la réalisation de ces travaux.

Après étude des devis reçus,

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre faite par l'entreprise CORNILLET JACKY de Pluduno pour un montant de 30 581,80 € H.T. (36 698,16 € TTC).

Commémoration du 19 mars

A Pluduno ce samedi 19 mars, en présence de Monsieur le Député Hervé BERVILLE, le anniversaire des accords d'Evian commémoré. La guerre en Ukraine а inévitablement évoquée et

l'hymne ukrainien a résonné dans notre bourg à la fin de la cérémonie après le discours de Monsieur le Maire.



60^{ème}

été

été

JEUNES ET ENVIRONNEMENT

Une mission pas impossible et démontrée par nos jeunes ou l'importance du tri des déchets ménagers et du respect des sites de collecte

La commission Communication et Animation a organisé le 12 avril une demi-journée d'action citoyenne à destination des jeunes, dès l'âge de 11 ans, sur le thème du tri des déchets ménagers. Il s'agit d'une opération de nettoyage et de sensibilisation à l'environnement centrée sur les sites de collecte de la commune, ainsi que dans les rues et chemins qui les avoisinent. C'est donc une action « Argent de Poche » pour tous nos jeunes participants.

Près de 30 jeunes se sont mobilisés en cette période de vacances scolaires!



Deux équipes ont été constituées et encadrées par des élus et des bénévoles. Chaque équipe a eu un parcours bien défini et s'est vue distribuer gants et sacs de poubelle ainsi qu'un livret sur le tri des déchets ménagers.

Cette action est le préalable d'une future opération de plus grande ampleur sur le "tri des déchets ménagers et le respect des « sites dédiés » pour un meilleur environnement, le respect de la Nature et d'autrui. Cette action concernera l'ensemble des habitants de la commune de Pluduno.

La Mairie remercie vivement tous les jeunes participantes et participants, ainsi que les encadrants. Une « cérémonie » sera organisée le **vendredi 6 mai à 18h à la mairie** pour rendre un hommage mérité à tous ces jeunes afin de leur remettre leur récompense et de présenter au public cette belle journée.

Les équipes ont récolté en à peine deux heures 25 sacs de déchets, de masques, de détritus sur la voie publique et autour des sites de collecte. Le site le plus dégradé et le moins respecté est celui de la Millière où beaucoup d'incivilités ont été observées.



Découvrons maintenant à travers quelques questions leurs motivations et leur intérêt pour le tri des déchets ménagers.

> « Il y a beaucoup de déchets au sol (verres, masques, détritus dans les fossés..)! Certaines personnes manquent totalement de soins, c'est honteux ! Au City Stade on a retrouvé des déchets enfoncés dans des poteaux... ».



« C'est sale, dégoûtant et choquant! Des gens ne respectent rien!».

« C'est une action chouette ! C'est bon pour la Planète! C'est utile mais le problème est que cela va recommencer !! »



« Nous sommes déjà venus sur un site de tri avec nos parents qui nous expliquent comment trier les déchets ».



Nous continuerons à faire preuve de vigilance pour bien trier les déchets et respecter la collecte. Cette opération est très intéressante et utile. Nous

sommes

nous

bourg, remplir notre tirelire, et aider les employés municipaux ».

aider à nettoyer le

souhaitons

Nous



« Nous avons participé à cette action pour que la commune soit propre...et pour l'argent de poche! C'est sympa également de se retrouver entre nous ».



bien

« Oui nous pratiquons en majorité le tri à la maison. Nous espérons que notre action sensibilisera les habitants de la commune et que chacun puisse désormais respecter notre environnement et les sites de collecte ».

Un goûter s'est tenu à la fin de la journée et nous remercions la boulangerie LABAT qui a offert des pains au chocolat, délicieux et tout juste sortis du four!

JUMELAGE

Donner du souffle au jumelage entre Sainte-Croix-aux-Mines et Pluduno

Le 25 février, une délégation de Pluduno s'est rendue à Sainte-Croix-aux-Mines pour renouer les liens entre les deux communes jumelées. Au programme du week-end: visites et surtout travaux de préparation de la grande rencontre qui se déroulera cette année dans notre commune à l'Ascension.

Ont participé à cette rencontre: Maxime Leborgne, maire et les différents adjoints Loïc Revel, Nicole Viller, Vincent Chesnais, Isabelle Jouffe, Bernard Chrétien et Pierrick Lory. Était également présent l'ancien maire, Michel Raffray.





LE COMITE DE JUMELAGE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

Le comité de jumelage de Sainte Croix aux Mines nous invite pour le « retour » du match interville :

_____Le week-end de l'ascension : 26, 27, 28 et 29 mai

Coupon réponse à déposer en mairie

avant le 8 mai 2022

Nom – prénom Adresse

Téléphone

Minibus - voiture particulière

(rayer la mention inutile)

Le comité de Pluduno, associé à la municipalité, organise un transport par minibus.

Départ : jeudi 26 mai à 6h Retour : dimanche 29 mai

Le prix du voyage sera de 80 € par personne. Le nombre de places étant limité, si ce déplacement vous intéresse, inscrivez-vous au plus vite en précisant si vous avez un hébergeant à Sainte Croix.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Roland Arnold au 06 65 73 09 75.

UNE PLUDUNONÉENNE EN FINALE



Kim Crahay, 22 ans, originaire de l'Allier, est arrivée en Bretagne depuis deux ans où elle vit à Pluduno. Titulaire d'un baccalauréat littéraire, elle a essayé plusieurs métiers avant de s'engager vers le secteur automobile. La jeune femme étudie la mécanique au CFA de Ploufragan depuis un an et demi. L'apprentie s'était qualifiée pour la finale du concours excellence mécanique Alpine. « J'ai débuté par un certificat de qualification professionnelle mécanique automobile. Le métier pour lequel je me forme consiste au diagnostic de pannes mécaniques et électriques ainsi que la réparation de véhicules motorisés. Cette année, je prépare un certificat de technicien expert après-vente automobile. »

VIE ASSOCIATIVE

VAL D'ARGUENON FOOTBALL CREHEN PLUDUNO



Ces quelques lignes sont un hommage à Jean Poilvet qui nous a quitté le 13 mars dernier à l'âge de 79 ans.

Le Val d'Arquenon Créhen Pluduno est le fruit du travail de Jean qui a été président de l'Hermine de Pluduno pendant 9 années de 1983 à 1992.

Avant d'être élu président, Jean a été un bénévole assidu puisqu'il a encadré des équipes de jeunes et a contribué à la création de la première équipe féminine du club.

La journée du dimanche était consacrée au foot puisque les équipes jeunes jouaient le dimanche matin et il enchainait l'après-midi avec les équipes séniors.

En 1992, il a arrêté toutes ses activités bénévoles au sein de l'Hermine. Il s'est ensuite consacré à ses autres passions : la chasse et les boules. Il a d'ailleurs été trésorier de la section boule pendant 12 années.

Nous te remercions Jean pour toutes ces années passées à travailler au service des jeunes à l'Hermine de Pluduno en tant que bénévole.

La dernière ligne droite avant la fin de la saison 2021-2022.

Voici les dates des matchs qui auront lieu à Pluduno pour les équipes A et B :

- le 24 avril, l'équipe A reçoit Dinard et l'équipe B reçoit Plédéliac
- Le 15 mai, l'équipe A reçoit Pleudihen et l'équipe B reçoit Coetquen-Saint Hélen.

Notre traditionnel tournoi sénior reprend cette année. Nous vous invitons à venir nous retrouver le samedi 11 juin à partir de 10 heures.

PLANCOET ARGUENON FOOTBALL CLUB

Partenariat EAG:

Dans le cadre du partenariat avec EAG et le PAFC, deux jeunes licenciés ont participé à une séance d'entraînement à l'Akademi. Il s'agit de Johann Bochet (U12) et Victor Lefort (U11).



Journée de pré-formation :

Une journée pré-formation a été proposée à tous les licenciés de U13 à U15 garçons et filles samedi 12 février au stade Joseph Samson de Plancoët. C'est une journée de cohésion organisée à l'initiative de Gurvan Renault, responsable du Pôle pré-formation au PAFC.



Les jeunes ont pu bénéficier de conditions météo particulièrement clémentes pour partager cette journée dédiée à leur sport favori en l'absence de matchs de championnat ce jour-là.

Finale départementale de futsal :



Les U11 garçons terminent 3^{eme} de la Finale départementale de futsal à Plessala.

cette finale.

1 - EAG 2 - CS Bégard 3 - PAFC

Des U15 filles du PAFC ont également joué

Elles terminent 2^{ème} derrière En Avant Guingamp (cf. photo en page 2).

HERMINE DU GUEBRIAND SECTION BADMINTON

Un beau tournoi interclub pour se défouler ! Le retour des joueurs loisirs autour des terrains, qu'est-ce que ça fait du bien !

Pour ce tournoi du 27 mars 2022, les clubs de Pleslin-Trigavou, Saint-Samson, Dinan, Lanvallay, Saint-Malo Paramé, La Gouesnière, Baguer-Morvan étaient représentés. Les 30 jeunes participants ont eu le plaisir de se retrouver en simple le matin. Après la pause ensoleillée, place aux 42 adultes qui ont bataillé en double mixte et double homme. La réussite de cet événement revient à toutes les personnes œuvrant à l'organisation et au bon déroulement de cette journée.

Merci à Vincent Reboux pour l'organisation pratique du tournoi. Il fallait suivre tout ce petit

monde tel un chef d'orchestre!

Cette ambiance conviviale aura le mérite de conserver l'attrait des joueurs des autres clubs loisirs.

Les tournois s'enchaîneront encore jusque fin mai chez les adultes.



Si vous souhaitez vous renseigner ou tester, n'hésitez plus! Contactez-nous et rejoignez-nous! Vincent Reboux, l'animateur sportif, encadre les entraînements pour que chacun soit à son aise. Les lundis et mercredis soirs pour les adultes, et les mercredis et vendredis après-midis pour les plus jeunes. A chacun son créneau!

Toutes les informations pour nouvelle participation

sur notre blog : herminedepluduno.blogspot.fr ou Myriam au 0647549575. Et suivez-nous sur Facebook !

LA FOURMILIERE

L'association La Fourmilière a démarré en 2018 avec quelques familles de Pluduno et alentours pour partager des activités enfants /parents. Depuis le début nous avons la chance d'être soutenu par la commune qui se montre de plus en plus généreuse au fil des années :

- la mise à disposition de la salleChateaubriand par la Mairie nous offre un cadre agréable pour nos ateliers,
- l'adhésion gratuite à la bibliothèque pour une lecture sur place lors des temps d'accueil pour les tout-petits et leurs parents
- Nous avons aussi reçu un don de matelas de l'école maternelle publique utile tant pour les pirouettes que les temps calmes.
- Le magasin 3 fois rien nous a permis de nous équiper en vaisselle (tasses, cuillères) pour accueillir les familles.
- Nous allons bientôt partager un atelier jardinage avec l'association "Vers le jardin".

Un grand MERCI à tous pour votre élan qui nous invite à poursuivre dans ce sens.

Pour plus d'information:

https://www.lafourmiliere22.com/ ou https://www.facebook.com/ assolafourmilierepluduno/

NOUVEAU COMMERÇANT : BIENVENUE À JEAN-PHILIPPE !

Changement de propriétaire au commerce LE ZINC

Mercredi 2 mars 2022, Christophe Picon a passé les clés après 9 années au Zinc de Pluduno.

Aujourd'hui, c'est Jean-Philippe HECTOR qui sert les boissons et autres prestations.

Natif de St Méen-le-Grand (35), il va poursuivre le bar, tabac, jeux à gratter (Française des Jeux), presse (Ouest France et Petit Bleu), billard et fléchettes.

Il proposera également des soirées à thème le vendredi ou samedi soir.

Ouverture:

- du mardi au samedi de 7h à 14h et de 16h à 20h
- Vendredi et samedi de 7h à 14h et de 16h à 23h
- Dimanche 10h à 13h.

CULTURE ET LOISIRS



THÉÂTRE DE LA JEUNESSE

Les 25 et 26 mars la troupe jeunesse de Culture et Loisirs était heureuse de retrouver son public. Pendant 2 ans, l'épidémie de Covid a empêché l'activité théâtre de se poursuivre. La reprise n'a pas été facile mais les 21 jeunes ont pu présenter un spectacle de qualité, pour le grand plaisir des spectateurs venus les applaudir.

CHORALE « LA ROSE DES VENTS »

C'est en 1991 que Yvan BLAIS alors professeur de musique à Pluduno et choriste à Broons a eu l'idée de créer la chorale de Pluduno. Les premières représentations étaient composées de quelques chants lors de fêtes locales, puis c'est en 1992 que le premier concert de Noël à l'église a eu lieu avec environ vingt choristes. C'est quelques années plus tard que le nom « La rose des vents » sera donné à ce groupe. Au fur et à mesure des années, le chœur s'est agrandi allant jusqu'à 45 choristes. Les techniques de chants acquises par le travail du chef de chœur et sa pédagogie ont permis à ce groupe de pouvoir évoluer rapidement en passant de chants à deux pupitres à des chants à quatre pupitres.

L'ensemble vocal « La rose des vents » va fêter cette année ses trente ans : le travail, la bonne humeur, la joie de se retrouver chaque vendredi et surtout le lien d'amitié qui s'est créé au cours de toutes ces années ont fait de ce groupe une vraie famille.

Vendredi 20 mai à 20h30 :

Fest Noz au profit de la SNSM de Saint Cast le Guildo avec les Mennettous et Asteure à la salle des fêtes. A partir de 19 heures : galettes saucisses et crêpes.

Samedi 21 mai à 17h30 : La Rose des Vents fête ses 30 ans à l'église de Pluduno.

CLUB DU BOIS-ES-FENES

Le loto du 17 mars a rassemblé plus de 200 personnes. Les gagnants les plus chanceux ont été Monsieur Nogues (bon d'achat de 200€), Monsieur Badouard (bon d'achat de 100€) et Madame Michel et Madame Homo (se partagent un bon d'achat de

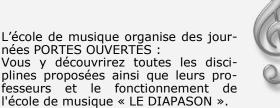
Prochaines activités :

- Jeudi 12 mai : Loto à 14 heures. De nombreux lots à gagner.

- Mardi 31 mai : croisière en baie de Concarneau et petit train, visite de la ville close et en fin de journée, visite d'une biscuiterie.

Inscription avant le 1^{er} mai. Tarif: 68 € par adhérent.

ECOLE DE MUSIQUE « LE DIAPASON »





	PLANCOET	PLELAN-LE- PETIT
Mercredi 1 ^{er} juin	de 9 h à 18 h	de 9 h 30 à 12 h
Jeudi 2 juin	de16 h 45 à 19 h	de 16 h 45 à 20 h
Vendredi 3 juin	de 15 h 30 à 20 h	de 17 h à 20 h 30

Nous espérons vous y retrouver nombreux! La période d'inscription sera ouverte du 1er juin au 21 juin 2022.

Vous pouvez nous contacter au 06.32.68.20.11 ou 07.63.60.23.90.

ASSOCIATION DES ALCOOLIQUES ANONYMES

L'alcool, en parler pour s'en libérer

Chaque samedi, 14h, salle Chateaubriand, 13 rue de Chateaubriand, Pluduno. Gratuit.

Contact: 07 67 97 36 17, aapluduno@gmail.com

AU JARDIN DU PRESBYTERE...

Notre petite équipe de l'Association « Vers le Jardin » a repris ses activités: taille des arbustes, désherbage, préparation des plates-bandes potagères... L'ouvrage ne manque pas.

Nous nous retrouvons chaque mardi et vendredi de 14h à 17h.

Peut-être avez-vous envie de participer ? Venez-nous voir !!

Le dimanche 20 mars 2022, avec l'Association « 3 fois rien », nous avons proposé un troc de plantes. De nombreux amateurs de jardinage ont participé à cette animation et ont récupéré des plants et boutures à installer dans leur propre jardin.



Cette année, la « Ronde des aura lieu dimanche 2 octobre 2022. Pour nous aider dans la préparation de cette journée, nous recherchons de nouveaux « **soupiers** » prêts à nous faire découvrir de nouvelles saveurs. Contactez Christine Revel : 06 73 64 50 09.

AMAPetite TERRE

Nouvelle saison printemps/ été 2022

Le but d'une AMAP est de créer et promouvoir des liens de proximité entre les habitants de notre

territoire et une agriculture paysanne locale biologique (ou tendant vers le BIO). La volonté de notre AMAP èst de promouvoir avant tout le "Manger sain avec des producteurs du coin". Les produits que l'on peut commander sont : Légumes, Pains, Œufs, Galettes, Fraises, Préparations sucrées et salées, Porc, Bœuf, Merguez, Agneau,...

La nouvelle saison démarre le 29 avril 2022. À partir du 8 avril, venez rencontrer les producteurs et les membres de l'association et/ou vous inscrire tous les vendredis de 18h15 à 19h15 à la salle relais intercommunale Place de la gare à Plancoët.

Toutes les infos sur notre site web: http://amapetite-terre.org/ Vous pouvez aussi nous contacter au 06 73 61 50 07.

TROIS FOIS RIEN **MAGASIN POUR RIEN**

- Dimanche 20 mars 2022

L'équipe de Trois Fois Rien a participé au Troc de plantes organisé par l'Association Vers le jardin en y animant une petite zone de gratuité.

- Dimanche 27 mars 2022

C'est Place Saint-Sauveur à Dinan que la zone de gratuité aura été déployée dans le cadre du 1er festival Eco-ludique consacré au Zéro déchet. De nombreuses autres activités ont rythmé cette journée:

- ateliers créatifs (fabrication baume à lèvre, tawashi, bee-wrap, décoration de son bocal...),
 - jeux en famille,
 - points d'échanges et de découverte,
 - découverte d'associations du territoire,
 - une scène musicale.

Notez la date du Samedi 7 mai car nous organisons une rencontre des magasins gra-La matinée sera réservée aux membres des magasins gratuits et autres cabanes à dons et/ou porteurs de projets avec la visite du magasin Trois Fois Rien – Magasin pour Rien suivie d'échanges et retours d'expériences. L'après-midi, Elisabetta BUCOLO, sociologue et maître de conférence CNAM/LISE-CNRS, auteure de l'étude « Les magasins gratuits auteure de l'étude « Les magasins gratuits : des expérimentations citoyennes de réemploi et de partage pour agir en faveur de la transition écologique et démocratique », nous fera la calier d'animer une conférence à la calle le plaisir d'animer une conférence à la salle polyvalente (salle 200). Cette conférence sera OUVERTE À TOU.TE.S et nous vous y attendant de la conférence de la conférence sera de la conférence dons nombreu.se.s.



Un local de réemploi est désormais en place à la déchetterie de Plancoët pour donner une seconde vie, via notre magasin (suite à un appel à candidature lancé par Dinan agglomération) à :

- la vaisselle,aux objets de décoration,
- aux articles de puériculture,
- aux jouets,
- aux livres, DVDs, Cds,
- aux meubles (pour lesquels nous attendons avec impatience l'extension de nos locaux prévue fin novembre), etc.... Les articles du local de réemploi ne peuvent pas

être pris directement en déchetterie mais uniquement via le magasin.



- 16 446 lots d'objets ont été distribués

4, rue de la Scierie Ouvert les mercredis et samedis entre 14 et 17h Site internet : Troisfoisrien.net Facebook:

@TROISFOISRIENMagasinpourrien Instagram : troisfoisrien_pluduno_22

INFORMATIONS Pratiques et communales

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS:

Le 6 janvier :

Monique POMMERY, à l'âge de 76 ans

Le 7 janvier:

Eugène BESNOU, à l'âge de 85 ans

Le 20 janvier:

Michel VIGHETTI, à l'âge de 74 ans

Le 21 janvier :

Jean-Pierre GUERIN, à l'âge de 74 ans

Le 25 janvier:

Marie DEPARTOUT, à l'âge de 83 ans

Le 11 février :

Lionel ROMY, à l'âge de 73 ans

Le 13 février :

Francis FELIN, à l'âge de 87 ans

Nicole COUVERT, à l'âge de 82 ans

Le 5 mars:

Jean-Baptiste POILVET, à l'âge de 79 ans

Le 15 mars:

Joseph ROUXEL, à l'âge de 86 ans

NUMÉROS UTILES



Atelier municipal Salle Polyvalente/Omnisports

02.96.84.08.78 Accueil périscolaire (7h15 - 8h45 & 16h30 - 18h45) Médiathèque

02.96.84.27.51

Ecole publique Magellan Ecole privée Sainte Jeanne d'Arc 02.21.61.00.15 Maternelle (rue du Val) 02.96.84.12.54 Primaire (rue de Guébriant)

02.96.84.14.15 02.96.84.11.93

DECLARATION D'IMPOTS

La date limite pour la déclaration d'impôts -papier est le 19 MAI et le 31 MAI par internet. Loïc Revel, Adjoint aux Finances, tiendra une permanence à la Mairie: le SAMEDI 14 MAI 2022 de 9H à 12H.

NAISSANCES:

Le 25 janvier à Saint-Malo : Melwen JEZEGOU DEPARTOUT Le 23 mars à Plérin-sur-Mer : Emilie LE PENNEC

PERMIS DE CONSTRUIRE		
PC 022 237 21 C0054	Maison individuelle	10 rue Pierre-Jakès Hélias
PC 022 237 21 C0055	Maison individuelle	25 rue Chateaubriand
PC 022 237 21 C0057	Maison individuelle	14 rue Pierre-Jakès Hélias
PC 022 237 21 C0058	Maison individuelle	La Flouriais
PC 022 237 21 C0059	Maison individuelle	3 Hameau de la Grosserais
PC 022 237 21 C0060	Carport	20 rue des Mimosas
PC 022 237 21 C0052	Maison individuelle	6 rue Anita Conti
PC 022 237 21 C0063	Maison individuelle	2 rue Pierre-Jakès Hélias
PC 022 237 21 C0064	Maison individuelle	3 rue Anita Conti
PC 022 237 21 C0062	Maison individuelle	12, Le Fréchet
PC 022 237 21 C0066	Maison individuelle	La Chaudrais
PC 022 237 21 C0056	Extension locaux sociaux	La Millière
PC 022 237 22 C0002	Stabulation sur paille	Le Guébriand
PC 022 237 21 C0067	Maison individuelle	9 rue Mona Ozouf
PC 022 237 21 C0068	Maison individuelle	5 rue Anita Conti
PC 022 237 21 C0061	Maison individuelle	11 rue Anita Conti
PC 022 237 21 C0053	Extension	7, Le Violay
PC 022 237 21 C0060	Maison individuelle	4 rue Pierre-Jakès Hélias
PC 022 237 22 C0005	Carport	21, La Ville Robert
PC 022 237 22 C0006	Garage	10 rue des Acacias

DÉCHETTERIE - Z.A de la route de Dinan 22130 Plancoët - 02.96.80.29.72

Horaires .

Du 1er février au 31 octobre

- lundi de 9h à 12h
- mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- jeudi de 14h à 18h

Du 1er novembre au 31 janvier

- lundi de 9h à 12h
- mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- jeudi de 14h à 17h

CULTURE

CLUB DE LECTURE

- Peste et choléra de Patrick Deville
- Le baiser dans la nuque de Hugo Boris
- Mal de mères de Stéphanie Thomas
- La patience des traces de Jeanne Benameur.
- Combat et métamorphose d'une femme d' Edouard Louis
- Comment Baptiste est mort d' Alain Blotière
- Lorsque le dernier arbre de Michaël Christie
- Mémoires vives d' Edward Snowden
- Sire de Jean Raspail
- S'adapter de Clara Dupond-Monot

Thème: « La Bretagne »

- Sire Gauvain et le chevalier vert, illustré par David Ballade, histoires et légendes arthuriennes.
- Rêve de pierre de Philippe Abjean
- Les enfants de l'école du diable de Sylvette Desneuzes-Ballaud.
- Une vengeance de l'Ankou de Jean Rohou.



Le groupe de discussions se réunit le premier lundi de chaque mois à 17h30 à la médiathèque. Souvenirs d'enfance et de vacances en Bretagne avec :

- « Chanson bretonne » de J.M.G. le Clézio
- « Dictionnaire amoureux » de Yann Quéffélec
- « Composition française » de Mona Ozouf
- « La maison du peuple » de Louis Guilloux
- « La maison de Bretagne » de Marie Sizun.

Bretagne maritime avec ses pêcheurs et ses îles :

- « L'aile du papillon » de Pierre Schoendorfer
- et « Poste restante » de Lorraine Fouchet.

Bretagne martyrisée et défigurée avec la B.D. « Les algues vertes »

et même Bretagne policière avec Simenon et son « chien jaune ».

APPEL AUX BENEVOLES

Un appel est lancé vers celles et ceux qui aiment le contact et souhaitent offrir un peu de leur temps. L'activité reste très variée : accueil du public, prêt de documents, informatique, achat et équipement des documents. La découverte d'un univers que l'on ne soupçonne pas », indique Mathilde, la responsable.

Le personnel et l'équipe de bénévoles se tiennent à disposition pour répondre aux questions et aider à faciliter la démarche. Un renfort de bénévoles permettrait d'envisager des plages d'horaires plus larges.

À noter que la médiathèque accueille également les scolaires, les clubs de lecture, d'orthographe et de discussion.

PETITE ENFANCE

OUVERTURE DE LA MICRO-CRECHE PIROUETTES & CABRIOLES

La micro-crèche Pirouettes & Cabrioles, située ZA la Millière 22130 PLUDUNO, a ouvert ses portes en février 2022. Mme GUEGUEN Solène se tient à disposition des familles afin de leur apporter les renseignements sur la structure et les modalités de préinscriptions.

Franchisée du réseau micro-crèches « les Chérubins » dont le siège est à Strasbourg, l'établissement accueil-lera simultanément, à compter de Février 2022, 12 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

L'équipe sera composée de 4 professionnels de la petite enfance. Les 130 M² intérieurs seront répartis en une grande pièce de vie servant aux activités et aux repas, une cuisine avec une ouverture qui offrira une visibilité sur l'ensemble de l'espace. Trois dortoirs accueillerons les enfants pour la sieste, un hall d'accueil ou se feront les transmissions entre parents et professionnels, une salle de change et une partie réservée à l'administratif. Elle dispose également d'un espace de jeux privatisé de 100 M².

Informations pratiques:

Micro-crèche Pirouettes et Cabrioles. ZA de la Millière 22130 PLUDUNO pluduno@les-cherubins.com Site internet :

https://pluduno-22130.les-cherubins-creches.com/

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi De 7h30 à 18H30

Contact:

GUEGUEN Solène- gérante s.gueguen@les-cherubins.com 02 96 89 83 44 06 76 66 69 88

LES ECOLES

ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC - APEL

REMISE DU LABEL E3D

Mardi 22 Mars, l'école Sainte Jeanne d'Arc a reçu la labellisation E3D niveau 1, école en démarche de développent durable par Mr HAVERLANT, inspecteur de notre circonscription.

Depuis plusieurs années, en plus de nos projets d'école et de classes, nous œuvrons pour sensibiliser les élèves à l'écologie et au développement durable. Nous avons déjà engagé des actions autour du recyclage au sein de l'école. Nous comptons poursuivre ce projet dans les années à venir.

Ce diplôme est une récompense pour nos efforts

PENSONS RECYCLAGE! Nous continuons à collecter vos journaux à l'école primaire.

CARNAVAL

Mardi 1^{er} Mars, tous les élèves de l'école Sainte Jeanne d'Arc ont fêté mardi gras. Pour l'occasion, tous les élèves se sont déguisés et ils ont défilé dans les rues de Pluduno.

Pour clôturer la journée, les familles qui le souhaitaient ont acheté des gâteaux et crêpes. La totalité des bénéfices sera reversée à l'association Bakhita en faveur des enfants d'un village au Bénin.

MANIFESTATIONS A VENIR

- Kermesse de l'école le 12 juin ouverture de la journée à 11h 00 avec le défilé des enfants. Repas sur place, jambon à l'os / Frites.



ECOLE MAGELLAN - APE

SUR LES PLAGES DU DEBARQUEMENT

Après avoir étudié la seconde guerre mondiale en classe et travaillé sur les thèmes de la démocratie et des régimes totalitaires, les élèves des deux classes de cycle III et d'Ulis ont découvert durant trois jours les lieux historiques des plages du Débarquement. Sur les traces de l'Histoire, ils ont pu voir les vestiges du port artificiel Mullberry B en suivant les indications du guide du musée d'Arromanche et toucher les batteries de Longue sur Mer, le Mur de l'Atlantique et ses canons, écouter les hauts faits de jeunes soldats enterrés au cimetière américain de Colleville, et arpenter le champ de bataille de la pointe du Hoc. Les enfants ont retrouvé là tous les lieux vus à l'école, lus dans les documents.

En terminant par le D-Day expérience, sur la voie de la bataille de Carentan, les élèves ont enfin eu une très belle synthèse des évènements, de leurs causes et de leurs conséquences. A travers leurs travaux et les souvenirs qu'ils en ont rapportés, les enfants, ravis de leur voyage, ont aussi appris le prix de leur liberté.

ACTIVITES DE L'APE

L'année 2022 a débuté pour l'association par l'organisation fin février d'une vente de Pizzas à emporter, confectionnées par Dorenzo Pizzas.

Grâce à Kévin GAVAUD, nous avons proposé un weekend Spectacle Humour qui s'est déroulé le 2 & 3 Avril 2022 : Ouvert à tout public!

Fin mars, la traditionnelle photo de classe a eu lieu! Les séances ont été réalisées par Armorimages.

Maintenant, place à l'action, la plus importante aux yeux de nos enfants : La Kermesse! Elle aura lieu le dimanche 3 juillet 2022. Nous avons commencé les préparatifs.

Une vente de tickets de tombola a débuté par les enfants de l'école. Alors ne soyez pas surpris de voir des petits vendeurs à vos portes!

Des carnets sont aussi disponibles auprès de l'APE. Merci aux commerçants et aux artisans de la commune pour leur participation.



DATES A RETENIR



PLUDUNO

Concert anniversaire

8

Tensemble vocal

" La Rose des Vents "



Samedi 21 Mai Eglise de PLUDUNO À 17h30







Imprimeur « Culture et loisirs » PLUDUNO

REPAS DES AINES

Monsieur le Maire Maxime Leborgne, son conseil municipal et le CCAS vous invitent au repas des aînés réservé aux habitants de Pluduno. Ce repas remplace celui qui était prévu en décembre 2021 et concerne donc uniquement les personnes nées avant le 31 décembre 1946

Samedi 18 juin 2022 à 11h45 à la salle polyvalente

Réservez cette date ! Les membres du Conseil municipal et du CCAS vous porteront l'invitation au mois de mai.



L'agenda de Pluduno

Samedi 7 mai

CONFERENCE par Trois Fois Rien

Dimanche 8 mai

BAL par West Country

Jeudi 12 mai

LOTO du Club du Bois-ès-Fènes

Mercredi 18 mai

DON DU SANG

Vendredi 20 mai

FEST NOZ de Culture et Loisirs

Dimanches 12 et 19 juin ELECTIONS LEGISLATIVES

Dimanche 12 juin

KERMESSE de l'Ecole Sainte Jeanne d'Arc

Samedi 18 juin

REPAS DES AINES

Dimanche 3 juillet

KERMESSE de l'Ecole Magellan